



# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2025

Membres présents : Jean-Louis DUCHEZEAU, Jean-Pierre HUREL, Sébastien LAVALETTE, Patrice MORALES, Philippe RAVAUD, Véronique TISSIER et Daniel ZIELINSKI.

Membres absents excusés : Jean-François DAPOGNY et Pierre VANDENDORPE

***DÉBUT DE SÉANCE : 16h10***

Le Président Daniel ZIELINSKI ouvre la séance à 16h10. Le quorum est atteint par la présence de 50 adhérents auxquels se rajoutent 14 pouvoirs sur un total de 152 licenciés.

La validation de l'Assemblée Générale du 21 Septembre 2024 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Janvier 2025 s'est effectuée à main levée et a été acceptée à l'unanimité.

Le Président demande une minute de silence en mémoire de deux adhérents décédés en cours d'année, Messieurs Jean-Philippe GRAS et Stéphane BENARD.

## **RAPPORT MORAL**

Le Président remercie chaleureusement les volontaires du Club qui s'impliquent bénévolement dans celui-ci, entre autres pour les ouvertures du Stand de Tir, l'entretien extérieur des espaces verts et les divers travaux à effectuer.

Il remercie également la Municipalité de Sancoins pour son aide financière relative à la gratuité du chauffage et de l'électricité du Stand de Tir.

Il remercie l'ensemble du Conseil d'Administration et son Bureau pour leur implication dans le bon fonctionnement du Club.

## **BILAN FINANCIER**

-Le bilan financier pour la saison est présenté par le trésorier en titre Jean-Pierre HUREL.

-L'état financier du Club est satisfaisant avec une trésorerie en fin d'exercice de :

- 16000,00 € sur le Livret A
- 11035,77 € sur le compte courant

-Le bilan et les résultats de l'exercice 2024/2025 sont présentés en annexe du compte-rendu.

Les comptes du Club de Tir ont été contrôlés et approuvés par les Vérificateurs aux Comptes Annick MASSON et Pascal PETIT. Les comptes ont été également approuvés à la majorité absolue par l'Assemblée.

## **BILAN SPORTIF**

Le Président félicite l'ensemble des compétitrices et compétiteurs du Club de Sancoins, ce dernier ayant été une fois encore le plus représentatif aux compétitions, toutes catégories confondues. Il souhaite un nombre supérieur de compétiteurs ou compétitrices pour la saison 2025/2026.

En fin de séance, le Président effectue la remise des trophées et des médailles aux compétitrices et compétiteurs.

## **LOCATION DU STAND AUX ORGANISMES**

Le Stand a été mis à disposition des services de l'administration tels que l'ONF et l'OFB, tout au long de la saison ; ces organismes affirment le maintien de leur confiance auprès du Tir Sportif Sancoinnais.

## **Election des deux nouveaux Membres du CA TSS**

Deux membres du Conseil d'Administration ont démissionné, Pascal BRICHE et Jean-François DAPOGNY. Deux licenciés du Club ont fait acte de candidature :

- M. DAMAZ Georges comme Membre du CA
- M. ESPERE Philippe comme Membre du CA

Ces deux candidatures sont approuvées en séance à l'unanimité. Messieurs DAMAZ et ESPERE intègrent, en tant que nouveaux membres, le Conseil d'Administration.

## **SUJETS DIVERS**

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'il est fortement recommandé que pour chacun(e) des licencié(e)s, son certificat médical soit valide jusqu'à la fin de la saison en cours et obligatoirement valide pour les compétiteurs et compétitrices.

*Le Secrétaire*  
Patrice MORALES



*Le Président*  
Daniel ZIELINSKI



**BILAN et RESULTATS DE L'EXERCICE 2024- 2025 - TIR SPORTIF SANCOINNAIS**

	BQUE	CSL ET PARTS CA	ESPECES	TOTAL
DEBUT EXERCICE AOUT 2024	3 987,61 €	15 000,00 €	403,23 €	19 390,84 €
FIN EXECERCIE 31 JUILLET 2025	11 035,77 €	16 000,50 €	341,62 €	27 377,89 €
RESULTAT DE L EXERCICE	7 987,05 €			
		SOLDE	ENTREES	SORTIES
COTISATIONS		26 356,00 €	26 356,00 €	
FFTIR ET LIGUE		-14 087,00 €		-14 087,00 €
ASSURANCE		-766,10 €		-766,10 €
CIBLES CARTOUCHES LOGO CASQUETTES		-55,17 €		-55,17 €
INTERNET		-429,94 €		-429,94 €
BAR		444,00 €	444,00 €	
TRAVAUX		-367,91 €		-367,91 €
VENTE DE PLOMB- LAITON		136,00 €	136,00 €	
FONCTIONNEMENT		-840,84 €		-840,84 €
ENGAGEMENTS		-2 698,00 €		-2 698,00 €
PRIME France		-500,00 €		-500,00 €
DEFRAIEMENTS France		-600,00 €		-600,00 €
ORGANISATION TAR		-176,75 €		-176,75 €
ACHAT MATERIEL& ACCESSOIRES DE TIR		-440,79 €		-440,79 €
SUBVENTION		141,00 €	141,00 €	
2EME CLUB		1 800,00 €	1 800,00 €	
LOCATION DU STAND		768,00 €	768,00 €	
DONS TELETHON		-200,00 €		-200,00 €
INTERETS CSL		542,55 €	542,55 €	
ARMES		-2 228,00 €		-2 228,00 €
TOTAL résultat exercice	6 797,05 €	6 797,05 €	30 187,55 €	-23 390,50 €
PAYE AVANCE 2026	1 190,00 €	1 190,00 €	1 190,00 €	
TOTAL	7 987,05 €	7 987,05 €	31 377,55 €	-23 390,50 €
			7 987,05 €	

**PREVISIONNEL 2025 - 2026**

COTISATIONS NET		12000		
2EME CLUB		2000		
LOCATION STAND		600		
VENTE DE CIBLE ET AUTRE		800		
FONCTIONNEMENT			1000	
ENTRETIEN DU STAND			1500	
ENGAGEMENTS			3500	
DEFRAIEMENTS France			1000	
ASSURANCE			900	
INTERNET			500	
ACHAT DE MATERIEL ET ARMES			4000	
TRAVAUX			3000	
TOTAL		15400	15400	

PREVISIONS sur plusieurs années : achats d'armes 10m / piège à balle 200m / remplacement éclairage neon